

d'explorer avec les membres du Pacte de Varsovie les moyens d'entamer des négociations sur la réduction de forces. Afin de démontrer le caractère sérieux de cette démarche, l'offre de l'Alliance devrait comprendre des principes directeurs visant la réduction et un mode précis de communications avec l'autre partie. Une telle offre explicite, formulée prochainement, aurait, selon nous, la meilleure chance d'obtenir une réponse positive.

Nos deux grandes préoccupations à Rome ont été, en premier lieu, d'inviter l'Alliance à adopter une attitude positive mais réaliste à l'endroit des discussions multilatérales, avec priorité accordée à la substance des problèmes en jeu; et deuxièmement de demander que l'OTAN fasse une offre ferme de conversations touchant la réduction équilibrée des forces.

A ces deux égards, l'issue de la réunion a été extrêmement satisfaisante pour le Canada. Sur le premier point, les participants ont convenu que dans la mesure où des progrès sont enregistrés à la suite des discussions qui se poursuivent, notamment sur la question de l'Allemagne et de Berlin, les gouvernements alliés... seraient prêts à prendre des contacts multilatéraux avec tous les gouvernements intéressés. L'un des principaux objectifs serait de rechercher quand il serait possible de convoquer une conférence... Cette manière raisonnée d'aborder pas à pas la question d'une conférence est conforme à notre mode de pensée. Le communiqué mentionne également la création éventuelle d'un organisme permanent en temps opportun, afin de permettre l'amorce des négociations multilatérales.

• (3.10 p.m.)

En ce qui concerne le deuxième point, la déclaration de l'OTAN sur la réduction équilibrée des forces invite expressément les États intéressés à tenir des entretiens préliminaires sur le sujet et fait prévoir quatre points précis que les alliés présenteraient au cours de ces entretiens. Le ministre des Affaires étrangères d'Italie a été prié de transmettre l'offre à l'autre partie et, en réalité, il l'a déjà fait.

Tous les députés conviendront, je crois, que les positions prises par l'Alliance atlantique à Rome équivalent à un bon pas en avant dans la démarche entreprise pour améliorer les relations avec l'Est. J'ai été également frappé par l'esprit de coopération et la volonté de compromis dont tous les membres ont fait preuve à la réunion.

Nous allons guetter tout indice de bonne volonté ou de réaction positive de l'autre partie. Les premiers résultats se feront peut-être attendre, mais au cours des mois qui viennent, le Canada et d'autres membres de l'Alliance vont étudier avec soin les possibili-

tés d'une conférence et de conversations sur la réduction équilibrée des forces, afin de maintenir l'impact de notre lancée actuelle.

Pendant mon séjour à Rome, j'ai rendu visite pour la première fois au secrétaire d'État du Vatican.

De Rome, je suis allé à Belgrade, puis à Bucarest, en réponse à l'invitation des gouvernements de la Yougoslavie et de la Roumanie. En Roumanie, j'ai survolé une partie des régions inondées et j'ai pu me rendre compte de la désolation causée par cette tragique catastrophe nationale, et j'ai compris ce qu'un sinistre de ce genre comporte de souffrances humaines ainsi que le recul important qu'il fait subir à l'économie du pays. Sur le chemin de retour, j'ai fait une courte visite officielle à Dublin.

Dans chaque cas, j'ai eu des entretiens avec le président, le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères sur une gamme étendue de questions d'intérêt bilatéral et international, notamment sur les résultats de la réunion ministérielle de l'OTAN. J'aimerais déposer les communiqués concernant mes visites à Belgrade et Bucarest. Les entretiens de Dublin étaient moins officiels et n'ont pas été suivis de communiqué.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, le ministre a eu l'amabilité de me faire parvenir le texte de sa déclaration, et je l'en remercie. Je dois lui dire que nous avons eu un peu de mal à suivre son périple à travers l'Europe.

La nouvelle, sans fondement, comme il s'est avéré, que la France aurait refusé d'accorder au ministre le privilège de survoler son territoire, nous a inquiétés et c'est avec soulagement que nous avons accueilli l'assurance du premier ministre qu'il s'agissait d'un canard. À peine avions-nous vérifié au dictionnaire le sens de ce mot que nous avons appris que le ministre avait offert un contingent canadien pour le maintien de la paix au Moyen-Orient. Devant ce geste de générosité, nous nous sommes adressés aux experts militaires pour vérifier si le Canada, au cas où l'on accepterait son offre, disposerait encore d'effectifs suffisants pour affirmer notre souveraineté dans le Nord, voire n'importe où où le gouvernement voudrait le faire. Le ministre de la Défense nationale (M. Cadieux), questionné au sujet de cette offre, n'a pas répondu qu'il s'agissait d'un canard, mais simplement qu'il n'en savait pas plus long que moi là-dessus. Peut-être en saurons-nous plus long sur cette générosité dans le courant de la semaine. Cependant je voudrais signaler au ministre que le maintien de la paix représente, bien sûr un rôle utile pour le Canada, mais à condition que le Conseil de sécurité puisse établir à cette fin des règles de base qui ne prêtent pas à équivoque.

[L'hon. M. Sharp.]